

COMITE DIRECTEUR

Réunion : du lundi 15 juin 2026 à 18H30 au siège du District à Vesoul

Présidence : M. PRUDHON.

Présents : MM. DEBBICHE N - KADRI - LEMERCIER – MANGIN – MASSON –
NORMAND B – KALAA ZELFA.
MM BOURAGA – MICHEL (membres co optés).

Invité : M. GIBOULET (partiellement)

Excusés : MM DROIT – FIDON – LANCELOT - VARENNES

Participant (salariés) : MM. BARBIER - TAVERDET (salariés).

Philippe Prudhon ouvre la séance de ce dernier Comité Directeur de la saison 2025/2026 en présentant les excuses réceptionnées, et souhaite la bienvenue à Albert Giboulet, président de la CDTIS 70.

Il est également évoqué la disparation tragique de Samuel Widmer, arbitre officiel de notre instance survenue le week-end dernier. Notre instance présente ses sincères condoléances à sa famille, à ses enfants et à ses proches.

D) Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 27 avril 2026 et informations générales :

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

Vie du District :

- **CDA:**

Les dossiers administratifs de renouvellement arbitres saison 26/27 ont été adressés le 19 mai 2026 par voie postale.

Retour date limite réception dossier : 31 août 2026/statut arbitrage.

- Actions techniques :

Journée Nationale des débutants U7 du samedi 6 juin et U9 du dimanche 7 juin 2026 à Vesoul au stade René Hologne (sur inscription) :

Bilan satisfaisant de cette journée, malgré un nombre moins élevé d'équipes engagées.

A noter une très bonne implication des membres de la commission Actions Techniques sur cette action.

- Finales féminines du samedi 30 mai 2026 Districts Haute-Saône/Doubs Territoire :

Bilan satisfaisant dans l'ensemble, journée festive avec un public nombreux tout au long de la journée pour ces finales football à 8 et 11 : U15, U18 et Seniors.

Quelques comportements non appropriés sont rapportés avec une équipe jurassienne présente, auprès de laquelle et de ses supporters où il a fallu intervenir. Le Président du District contactera son collègue Président du District du Jura, présent une partie de la journée sur le site, pour évoquer cette situation.

Il est à noter un manque d'investissement des membres de la commission féminines pour l'organisation et la gestion de ces finales.

- Concours PEF :

Notre instance félicite chaleureusement le club de Melisey/St Barthélémy pour sa nomination « club lauréat concours régional PEF saison 2025/2026 ».

Le club est convié à participer au concours national, qui aura lieu du 26 au 28 juin 2026 au Centre Technique à Clairefontaine.

- Fermeture secrétariat/congés été :

Du vendredi 3 juillet 2026 au soir au mardi 4 août 2026 au matin.

Dossiers en cours :

- Nouveaux clubs affiliés/saison 2025-2026 :

Dossier finalisé : néant

Dossier en cours de finalisation administrative :

Association Sportive Lure : non validation par District suite à la non-réception de toutes les pièces administratives demandées.

Fc Aillevilliers et Lyaumont : en attente validation des services de la LBFC pour transmission à la FFF.

Fusion club saison 2026-2027 :

Pas de dossier réceptionné.

Groupement équipes de jeunes :

Pas de création de groupement nouveau pour la saison 2026/2027.

- Mise en cessation activité totale :

Néant

- Instructeur du District :

Après avoir entendu Marc Lemercier, instructeur du District, et sur proposition du Bureau du District, la candidature de monsieur André Dufau est proposée.

Le Comité Directeur valide la nomination en qualité d'instructeur du District pour la saison 2026/2027.

Ressources humaines :

- Dossier recrutement secrétaire comptable et administrative :

Rappel : dossier suivi par le Bureau du District.

L'appel à candidature a été publié le 10 mars 2026, avec demande de réception des candidatures pour la date du 2 mai 2026.

15 candidatures ont été réceptionnées.

6 dossiers ont été retenus pour le passage d'un entretien en date des 18 et 20 mai 2026.

4 candidates se sont présentées sur 6 (2 absentes sans réception d'information préalable).

A l'issue des entretiens, le Bureau s'accorde à retenir la candidature de madame Léna Cordier.

Le Président propose aux membres du Comité Directeur la validation du recrutement de madame Léna Cordier en qualité de Secrétaire comptable et administrative à compter du mardi 4 août 2026.

- Dossier recrutement Conseiller en Développement Associatif :

Suite à la validation préalable par le Comité Directeur du principe d'un recrutement d'un Conseiller en Développement Associatif, le poste a été proposé en priorité aux salariés en poste au District.

Stéphanie Barbier, actuellement en poste de conseillère technique départementale, en charge du développement et de l'animation des pratiques (CTD-DAP), a informé le président de son intérêt pour ce poste.

Compte tenu de cette information, l'actuel poste de Stéphanie Barbier a été proposé à Louis Mougin, qui a donné son accord de principe.

La temporalité retenue pour cette prise d'effet est souhaitée rapide, pour septembre ou octobre 2026.

Le Comité Directeur donne un avis favorable au Président du District pour la poursuite des démarches administratives de ces dossiers.

Le Comité Directeur sera tenu avisé des démarches effectuées sur ce sujet.

II) Informations/classements championnat seniors de la saison 2025/2026, au regard des obligations statuts/sanctions sportives (terrain, équipes de jeunes, arbitrage, pénalités Fair Play)

Terrains et Infrastructures sportives :

Toutes les installations sportives des clubs sont en adéquation avec le niveau des équipes par division.

A noter les cas évoqués des clubs d'Autrey et Fc Seveux Motey.

En référence au procès-verbal de la CDTIS du 9 juin 2026 ci-dessous :

**Autrey Les Gray niveau T6 jusqu'au 04/12/2028, cette installation pour rappel, a déjà fait l'objet d'une demande de mise en conformité T5 avec une échéance au 31 décembre 2025. Le club a évolué la saison 2025/26 sur un terrain de repli de niveau T5 (Champlitte).*

La CDTIS confirme sa décision de ne pas autoriser à évoluer sur le stade municipal T6 à Autrey les Gray mais sur un terrain de repli à confirmer.

Seveux Motey - Stade Pierre et Patrick Ontani à Seveux - installation classée T6 jusqu'au 04/12/2028 est à mettre aux normes T5, la liste des travaux a été établie lors de la visite du 05 mai 2026 (terminer la clôture extérieure et agrandir l'aire de jeu et les vestiaires). Notre instance est en attente de documents à fournir rapidement afin que la CRTIS puisse prononcer le classement « TRAVAUX » jusqu'au 06/2029, date à confirmer.

Décision CDTIS ; accord pour l'utilisation de cette installation et octroi d'un délai de trois années pour réaliser les travaux, le classement TRAVAUX sera prononcé par la CRTIS.

Equipes de jeunes :

En référence au procès-verbal de la commission sportive du 9 juin 2026 :

Départemental 1 :

ARC GRAY : pas d'équipe engagée en U18 et U15 situation 1^{ère} année d'infraction

AUTREY LES GRAY : pas d'équipe engagée en U18 et U15 situation 1^{ère} année d'infraction

PAYS LUXEUIL : équipe U18G pré engagée a déclaré FG situation 1^{ère} année d'infraction

Amende : 100 Euros à chaque club.

Départemental 2 :

Groupe A : néant

Groupe B : néant

Départemental 3 :

Groupe A Play Off : néant

Groupe B Play Off : néant

Groupe A Play Down: néant

Groupe B Play Down: néant

Départemental 4 :

Pas d'obligations à ce niveau.

Pour information : pas d'équipes engagées pour les clubs de Breuches, Breurey, Essertenne, Héricourt Fc, Vesoul Afm.

Arbitrage :

Le procès-verbal de la commission statut des arbitres est paru le 10 juin 2026.

Pas d'impact sportif sur les classements des championnats seniors (pas de clubs en 3^{ème} année d'infraction).

Statut éducateurs niveau D1 :

Pas d'impact sportif sur les classements des championnats seniors

Le procès-verbal de la commission statut et Règlements est paru le mardi 2 juin 2026 avec la liste des clubs sanctionnés/amendes financières.

Pénalités Fair Play :

La liste des clubs concernés par des pénalités a été adressée le vendredi 5 juin 2026 par courriel + parution site.

Le Comité Directeur entérine les classements championnats seniors avec la prise en compte des retraits de points relatifs aux différents statuts d'obligations ci-dessus (sous réserve dossiers en cours).

III) Finales coupes des 13 – 14 juin 2026 juin et 20 juin 2026.

Un échange est effectué sur les finales du samedi 14 et dimanche 15 juin 2026 :

Samedi 13 juin 2026 à Rougemont

Challenge du District U15G : Noidans Vesoul 2 – Gr Voie Verte = 3 – 1

Challenge du District U18G : Rioz Fc – Perrouse = 5 – 1

Bilan positif de cette journée festive, avec un respect des charges effectif par le club organisateur.

Dimanche 14 juin 2026 à Vesoul

Coupe D3/D4 : Vesoul Afm – Amance/Corre/Polaincourt = 1 – 2

Des difficultés administratives ont été rencontrées avant la rencontre, liées au non fonctionnement de la FMI (Feuille de Match Informatisée), à partir de la tablette présentée par le club organisateur.

Des faits sont survenus après la rencontre, lors du règlement de leurs frais aux arbitres par le président du club organisateur.

Notre instance est dans l'attente de rapports des officiels suite à ces faits, lesquels seront transmis à la commission compétente pour en statuer.

Programme finale Challenge du District Seniors :

Samedi 20 juin 2026 à Polaincourt.

17H00 : Amance/Corre/Polaincourt – Marnay 2.

Programme des finales de coupes de Haute-Saône U15G, U18G et Seniors G :

Dimanche 21 juin 2026 à Champagny (synthétique)

12H00 : Noidans Vesoul – Vesoul Fc (U15G)

15H00 : Rioz Fc – Vesoul Fc (U18G)

18H00 : Rioz Fc – Vesoul Fc (Seniors)

A noter l'inauguration du complexe sportif de Champagny, qui aura lieu le jour de ces finales, à partir de 10H00.

IV) Assemblée Générale du District du samedi 27 juin 2026.

Les clubs ont réceptionné la convocation par courriel le 22 mai 2026 + parution site internet du District.

Rappel :

L'assemblée se déroulera le samedi 27 juin 2026 à 9H00 à la salle des Fêtes à Polaincourt.

Emargement à partir de 8H30.

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12/12/2025 (communiqué aux clubs sur site internet du District le 06/01/2026).
- Rapport moral du Président,
- Rapports activité commissions saison 2025/2026 et récompenses
- Discussion des vœux (le cas échéant),
- Paroles aux invités,
- Questions diverses,
- Clôture de l'Assemblée.

Les rapports d'activités des commissions seront envoyés aux clubs et paraîtront en principe sur le site du District en début de semaine 26.

Vœux club réceptionnés :

Pas de vœu réceptionné à la date limite fixée du 29 mai 2026.

Le Comité Directeur prend note du courriel du club du Rc Saônois réceptionné le 03/06/2026 relatif à la temporalité de publication des pénalités fair-play de la saison.

Après échange, le Président interviendra sur ce sujet lors de l'assemblée générale du District, et la demande sera reprise pour une proposition au prochain Comité Directeur/application saison 2026/27.

V) Calendrier des semaines à venir / Questions diverses :

- Date de réunion du Comité Directeur de reprise :

Lundi 24 août 2026 à 18H30

- Marc Lemerrier, en sa qualité d'instructeur du District :

Evoque le comportement d'arbitres officiels du District lors des auditions d'instruction réalisées. Ce dossier sera repris lors de la prochaine réunion de CDA plénière.

L'ordre du jour du comité étant épuisé, et aucun membre ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 21H00

Le Président du District,
Philippe PRUDHON

Le Directeur Administratif,
Raphaël TAVERDET